

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Mars 2013

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditorial

J'espère que saint Joseph ne m'en voudra pas, mais je ne crois pas inutile de revenir encore sur la question du mariage et de la vie de famille. En effet, quand je vois les réactions de certains enfants (et de leurs parents) devant cette citation du *Catéchisme du Concile de Trente*, je m'inquiète et ne peux me taire : « **Un autre devoir essentiel des femmes c'est l'éducation religieuse des enfants, et le soin assidu des choses domestiques. Elles aimeront aussi à rester chez elles, à moins que la nécessité ne les oblige à sortir, et même alors, qu'elles ne fassent rien sans le consentement de leurs maris... - idque sine viri permissu facere nunquam audeant.** »

Deux points suscitent l'étonnement et l'incompréhension de certains ou certaines : que la mère demeure à la maison, et qu'il lui faille l'accord de l'époux pour s'absenter.

Je suis peut-être naïf, mais je n'imaginai pas que des enfants puissent ne pas ressentir la nécessité de la présence de leur mère auprès d'eux. Sans doute, hélas, sont-ils habitués à cette absence ! Et je ne peux que confesser ici ma confusion devant les difficultés des enfants à admettre que la place d'une maman est bel et bien à la maison, au milieu de ses enfants, pour guider leurs premières années, veiller sur eux et répondre à tous les besoins de ces petits qui sont la chair de sa chair. « *Mais, les parents ont besoin de se reposer... On ne peut pas les enfermer avec leurs enfants... Ils ont besoin de se changer les idées... Et puis, ça nous permet de nous faire un peu d'argent quand on garde les enfants, etc...* ». Je sais, quant à moi, que lorsqu'un enfant souffre d'un bobo, d'un chagrin, d'une peur... c'est toujours « maman » qu'il appelle, et non pas une majorette de passage ! A moins, bien sûr, qu'on ne lui ait jamais donné l'occasion de dire « maman » ! Et je sais aussi que lorsqu'une vie de famille est bien menée et bien réglée, quand tout est ordonné au bien des enfants, à leur paix, à leur joie, à leur vertu... une vie dans laquelle les parents ne se dispersent pas en activités extérieures non nécessaires, cette vie-là n'a pas vraiment besoin de

s'interrompre pour un temps de repos. Un bel exemple très réel vient de m'être rapporté : papa et maman s'accordent une soirée trois fois par an : pour l'anniversaire de maman, pour celui de papa et pour leur anniversaire de mariage. En-dehors de ces occasions, pas d'absence. Voici des enfants qui ne doutent pas d'être aimés.

Quant à l'accord entre époux (ce que le *Catéchisme* nomme : la permission de l'époux), combien de catastrophes seraient évitées si les époux vivaient de vrais rapports de confiance et de franchise ! Sans parler de « permission » à demander, est-il si difficile à deux êtres qui s'aiment et qui ont décidé de tout vivre ensemble, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, deux êtres qui se sont donné un consentement mutuel, de vivre quotidiennement ce consentement ou cette ouverture mutuelle qui assure un accord et une harmonie qui feront la joie de tous ?

Je suis naïf, sans aucun doute, mais je ne peux pas concevoir qu'une bonne épouse puisse avoir des activités extra-familiales sans que son époux le sache et y consente, et sans avoir une petite inquiétude au sujet de son époux et de ses enfants. De même que je ne conçois pas qu'une maman puisse être séparée de ses enfants, même momentanément, sans que ses enfants lui manquent. Et j'ose à peine évoquer le cas des parents qui considèrent la pension non pas comme une aide mais comme un bon moyen de se débarrasser de certains soucis.

Après tout ce qui a été écrit ici, je ne vois pas ce qui peut être ajouté, et si certains ou certaines ne comprennent pas ou n'admettent pas... je ne peux que prier pour leurs enfants.



Mais il est un autre point sur lequel certains achoppent : la cérémonie du mariage, et la distinction entre le sacrement lui-même et la Messe de mariage, ainsi que la bénédiction nuptiale. La tradition canonique et liturgique est pourtant très claire. Le Canon 1108 dit ceci : « § 1 *Le mariage peut être*

célébré en tout temps de l'année.

§ 2 Seule la bénédiction solennelle des noces est interdite du premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de la Nativité du Seigneur inclusivement et du mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement. »

Et le Rituel, après avoir exposé le rite du sacrement de mariage, ajoute ceci : « Ceci terminé, si les noces doivent être bénites, le curé célèbre la Messe pour l'époux et l'épouse, comme dans le Missel Romain, y observant tout ce qui y est prescrit. »

L'oraison de la Messe de mariage demande, « que l'office accompli par notre ministère reçoive son parfait accomplissement par votre bénédiction... - ut, quod nostro ministratur officio, tua benedictio-ne potius impleatur ». Il me semble clair que ce à quoi se réfère la prière n'est pas l'office de la Messe mais bel et bien celui du mariage, qui a donc été célébré antérieurement à la Messe.

Il y a donc évidemment deux actes bien distincts dans un mariage : le sacrement proprement dit, qui peut être célébré tous les jours de l'année, et la bénédiction nuptiale (les oraisons faites après le *Pater* et avant la bénédiction finale) qui ne peut être donnée qu'en-dehors de ce qu'on nommait les « temps clos » et qui se donne habituellement au cours de la Messe d'action de grâces célébrée après le mariage pour les nouveaux époux.

Traditionnellement, le sacrement précède donc la Messe. Telle était la norme jusqu'à Vatican II. En effet, dans la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, du 4 décembre 1963, il était prévu de procéder à « la révision du rite du mariage » : « 77. Le rite de célébration du mariage qui se trouve dans le rituel romain sera révisé et enrichi pour signifier plus clairement la grâce du sacrement et souligner davantage les devoirs des époux. 78. Le mariage sera célébré ordinairement au cours de la Messe, après la lecture de l'Évangile et l'homélie, avant la prière des fidèles... Mais, si le sacrement de mariage est célébré sans Messe, l'épître et l'Évangile de la Messe de mariage seront lus au début du rite, et la bénédiction sera toujours conférée aux époux. »

Il a donc fallu élaborer un nouveau *Rituel Romain de la célébration du mariage*, dont voici un extrait : « La célébration du sacrement doit être

préparée avec soin, autant que possible avec les futurs époux. **Le mariage sera célébré ordinairement au cours de la Messe.** Cependant, le curé, compte tenu des nécessités pastorales et du degré de participation à la vie de l'Eglise des futurs époux ou des personnes présentes, verra s'il vaut mieux proposer la célébration du mariage au cours ou en dehors de la Messe... Si le mariage est célébré un jour qui comporte de soi un caractère pénitentiel, surtout en Carême, le curé avertira les époux afin qu'ils prennent en compte la nature particulière de ce temps liturgique. **On ne fera aucune célébration du mariage le Vendredi et le Samedi saints.** » Donc, depuis Vatican II, le temps clos est limité à deux jours saints, et il n'y a plus de distinction claire entre ce qui constitue le sacrement de mariage et ce qui l'accompagne et le suit normalement: la bénédiction nuptiale et la Messe.

Célébrer le sacrement de mariage durant la Messe n'est certainement pas illicite ni condamnable, mais c'est s'écarter de la tradition liturgique de l'Eglise et c'est confondre ce qui ne doit pas l'être. Le seul sacrement qui ait jamais été célébré durant la sainte Messe est celui de l'ordre, dans tous ses degrés, depuis la tonsure jusqu'au sacerdoce. C'est bien évidemment en raison du lien essentiel entre l'ordre et le sacrifice de la Messe que la collation de ce sacrement se situe au cours de la Messe. Mais insérer le sacrement de mariage au début de l'offertoire est un véritable contre-sens. Mieux vaut s'en tenir à la sagesse de l'Eglise qui a toujours su donner à ses enfants les rites les plus propres à alimenter leur foi et leur piété.

Quant à l'heure de la célébration... oserai-je rappeler que la Messe se célèbre normalement dans la matinée, et que les Messes post-méridiennes n'ont été autorisées par Pie XII qu'en raison des difficultés qui peuvent se présenter pour célébrer et participer à la Messe dans la matinée... difficultés qui ne semblent pas exister pour un mariage, bien au contraire ! Enfin, si nous voulons vraiment que le mariage soit la célébration de la famille, veillons à en faire une fête de famille, sans nous croire obligés d'inviter la moitié de la terre, et sans conclure la fête par ce qu'il y a de moins familial : une réception où l'esprit du monde l'emporte et étouffe tout ce qu'il y avait de chrétien jusqu'ici.

Le Seignadou

Adoration perpétuelle de la Fraternité Saint-Pie X jeudi 28 février 2013

Exposition du TSS aux Carmes de 16h00 à minuit

Les intentions auxquelles est réalisée cette adoration perpétuelle tout au long de l'année au sein des différentes chapelles de la Fraternité Saint-Pie X sont les suivantes :

1. la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise ;
2. la conversion de Rome et des évêques ;
3. la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ;
4. l'éveil de nombreuses vocations.

=> S'inscrire sur la feuille placardée sur la porte de la chapelle des Carmes.

Chronique de février 2013

Le dimanche 27 janvier, un ancien de l'école est ordonné : M. l'abbé Bertrand Lundi reçoit des mains de S. Exc. Monseigneur Fellay le sacrement de l'Ordre en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. M. l'abbé Le Noac'h est prêtre assistant du nouvel ordonné, dont il fut Directeur. Ce même jour, reçoit le baptême la petite Audrey Bonnet, précédée la veille dans ce sacrement par Hélène Le Bartz.

Le 2 février, 14 séminaristes reçoivent la soutane à Flavigny. Parmi eux, Bernard Peron, ancien de l'école et cousin de notre abbé. Nos prières les accompagnent dès maintenant et pour toutes les années de leur séminaire. Ce même jour débute dans les locaux de l'école la session BAFA, organisée par les Scouts Godefroy de Bouillon, réunissant 12 stagiaires durant une semaine. Le cadre matériel et spirituel apporté par l'école permet d'obtenir dans des conditions optimales ce diplôme indispensable à l'encadrement des camps de vacances.

Le 4 février débute à Flavigny la session hivernale de théologie à laquelle participent les abbés Le Noac'h et Graff. Le sujet porte cette année sur l'histoire de l'Église du XV^e au XVII^e siècle : que de leçons à tirer de cette époque qui ressemble à la nôtre à bien des égards.

Et voilà qu'arrive, déjà, le mercredi des Cendres, qui appelle tous les fidèles à s'unir à la prière et au jeûne de Notre Seigneur au désert. Chacun s'arme courageusement de résolutions et se prépare à affronter durant quarante jours ce vieil homme si tenace et qui se réveille toujours...

Ouvriers, pelleteuses et bétonneuses furent à l'œuvre pendant les vacances : serait-ce la nouvelle chapelle qui commence à sortir de terre ? Eh non, malheureusement ! Un peu de patience, chers amis

lecteurs... Il ne s'agit « que » de travaux de réfection indispensables pour un bâtiment qui menaçait de s'effondrer, faute d'assises suffisantes !

Les élèves sont de retour le 19 pour un demi-trimestre qui s'annonce bien rempli avec les deux pèlerinages à Cotignac (cf. pp. 4-5) et Notre Dame de Marcellie (cf. tract joint). En cette année dédiée au Père nourricier de la sainte Famille, la statue de saint Joseph de notre chapelle restera ornée d'un « lys perpétuel », selon le vœu d'un fidèle dévot. Par ailleurs, l'école prépare le terrain, près du portail d'entrée, pour recevoir une imposante statue extérieure de notre protecteur céleste : don posthume de la maman du Frère Jean-François.



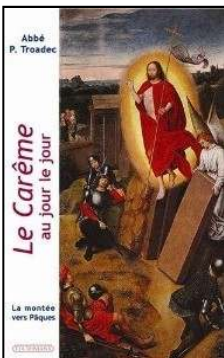
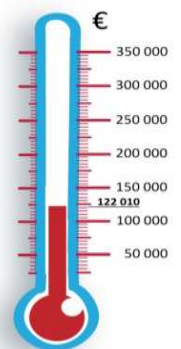
Le 23 février ont eu lieu au séminaire d'Ecône les cérémonies de tonsure et de collation des premiers ordres mineurs. Nous prions pour nos paroissiens et anciens élèves : Romain Clop, Bernard Jouannic, Cyprien du Crest, Florent Marginol et Vianney de Ledinghen.

Une association de juristes catholiques a édité un dépliant d'information proposant un argumentaire contre les lois en faveur du « mariage pour tous ». Il est disponible, sur la table de presse des Carmes, pour être diffusé auprès des élus locaux.

La classe de Terminale signale que d'ici une quinzaine de jours, sera disponible au secrétariat, pour le prix exceptionnel de 5 euros, le DVD de la soirée de Noël réalisé par un professionnel (netteté d'image et qualité de son optimale !).

Future chapelle des Carmes : avancée du projet

Ces dernières semaines nous ont réservé quelques mauvaises surprises. En effet les entreprises nous ont envoyé leurs devis, et il s'avère que le total est bien au-delà des estimations prévues. Il nous faut donc reprendre le dossier dans le détail pour faire des économies sur la construction sans en modifier l'esthétique et la qualité. Cela semble tout à fait réalisable, puisque plusieurs éléments ont visiblement été surdimensionnés ; mais cela retardera de plusieurs semaines le début des travaux. Plus que jamais, en ce mois de mars, nous comptons sur vos prières auprès de saint Joseph qui ne manquera certainement pas d'aider l'école confiée à sa protection. Le montant des dons reçus s'élève à 122.010 €. Nous vous rappelons qu'une Messe mensuelle est célébrée pour nos bienfaiteurs et que le chapelet est récité quotidiennement à leurs intentions.



Sur la table de presse

Le Carême au jour le jour — Abbé Patrick Troadec

158 p. – 9 €

Grande retraite annuelle de l'Église destinée à renouveler les cœurs, le Carême est avec le temps pascal la période la plus riche de l'année liturgique. Ce livret propose pour chaque jour du Carême et de l'Octave de Pâques une méditation en lien avec l'Évangile et les autres textes de la Messe. En outre, il contient des prières, pensées, résolutions et suggestions permettant à chacun de recentrer sa vie sur le Christ. De lecture aisée et accessible à tous grâce à son vocabulaire simple, il constitue un manuel de vie chrétienne particulièrement adapté aux familles et aux parents désireux de se rapprocher du Christ Sauveur et de la Vierge Marie. Rédigées à l'intention de tous ceux qui ont soif de vérité et d'amour, ces pages se font l'écho des paroles du Christ à la Samaritaine : « Si tu savais le don de Dieu ! »

Egalement disponible pour les adolescents : les *Courtes lectures et Méditations pour le Carême* (2€).

dossier spécial : l'année 2013 en l'honneur de saint Joseph

I/. Pèlerinage à saint Joseph de Cotignac — samedi 09 mars 2013 :

Le 7 juin 1660, tandis que Louis XIV est à la frontière d'Espagne pour y accueillir l'infante Marie-Thérèse, la nouvelle reine de France, un berger, Gaspard Ricard d'Estienne, au milieu d'une journée brûlante, s'est réfugié avec ses bêtes à l'ombre des arbres du Mont-Bessillon.

Juin est parfois en Provence aussi chaud qu'août à Paris. La chaîne du Bessillon qui profile sa crête par-delà le Verdaille, en ses pentes garnies de chênes-verts, de pins, d'arbustes épineux ne recèle pas de source vive, les habitants de Cotignac le savaient bien et le berger du bourg, Gaspard Ricard qui y fait paître son troupeau depuis le fin matin, a épuisé sa gourde. Le soleil en plein ciel brûle rochers et sol. Il est une heure après dîner ; les bêtes se sont tassées dans l'ombre chaude et leur gardien souffre martyr sans une goutte d'eau. Pourra-t-il tenir jusqu'au soir ? Il ne s'en trouve pas la force, et, couché sur les aiguilles sèches qui se cassent sous son corps, il se lamente et crie sa soif vers le ciel.

Une voix le tire du sol : un vieillard imposant surgit tout près et lui indique une pierre : « *Je suis Joseph, enlève-la et tu boiras.* » D'un regard connaisseur Gaspard Ricard évalue le poids de la roche. « *Je ne pourrai,* dit-il, *elle est trop lourde.* » Mais le mystérieux visiteur réitère son ordre. À la stupéfaction du pâtre qui obéit, il la fait basculer sans effort ; à la place une eau vive se met à ruisseler dans la lumière, semblant n'attendre que ce geste pour rafraîchir le sol qui la reçoit. Gaspard s'y est jeté et boit jusqu'à épuisement sans se soucier le moins du monde de celui qui la lui donne. Quand il se relève et veut le remercier, c'est en vain qu'il scrute les quatre directions. Le silence coupé par le bêlement des bêtes, les stridulations des insectes auxquels s'ajoute maintenant le chant de l'eau délivrée, ne garde plus trace de silhouette humaine.

Alors le berger prend conscience de ce qui vient de s'accomplir. Il écoute le bouillonnement de l'eau qui sort limpide et fraîche, s'étale au soleil, imprègne l'herbe roussie, il se rappelle les mots entendus, son hésitation, le geste d'autorité du vieillard, sa majesté ; un irrésistible besoin le prend d'aller dire ce prodige.

Il laisse là son troupeau tout pris qu'il est par le miracle et va, au travers des fourrés, par ces sentes embrouillées où il marche difficilement, rejoindre le bourg de Cotignac. Il faut plus d'une heure ; il se redit tout haut l'incroyable aventure ; l'eau chante en son esprit comme en son cœur, **cette eau qui guérira bientôt les perclus qui s'y baigneront, les yeux malades qui s'en oindront et tant d'autres maux plus secrets dont ne parleront pas ceux qui en seront délivrés.**

Vers les trois heures Gaspard apparaît sur la grand-place où les badauds devisent à l'ombre des platanes. Lui, le berger tout simple qui n'eut jamais

d'histoire à raconter, leur fait signe et se met à débiter son rôle tout d'une traite et s'en émotionne à mesure. On s'interpelle sous les arbres, on l'entoure, le presse. Les uns déjà admiratifs et conquis d'emblée ; les autres s'esclaffant et le traitant de fou.

On rit, on s'attroupe, par groupes on commente chacune de ses paroles, mais le pâtre ne se laisse pas déconcerter. Il redit vingt fois les mêmes mots, refait les mêmes gestes de l'homme qui lui est apparu, explique comment il a soulevé la pierre, son cri d'admiration devant cette eau, comment il en a bu, bu... le goût en est encore sur sa langue... qu'elle est donc fraîche !... et la disparition inattendue du donateur.

« *Ce n'est pas possible,* dit un ancien, *il faut y aller voir !* » Tous suivent le berger sur les pentes du Bessillon, les femmes ont quitté leurs maisons, les enfants courent en avant et les hommes entourent le pâtre lui promettant une bonne raclée s'il les a dérangés pour rien.

« *C'est là,* dit-il, *à quelques mètres.* » Les premiers arrivés poussent des hurlements de triomphe. Depuis trois heures, l'eau a coulé abondamment, le sol brûlé s'en est imprégné, elle s'étend autour des troncs brunis, la terre l'absorbe sans la tarir.

Les vieilles gens de Cotignac s'émerveillent plus que les autres, c'est prodigieux en effet, jamais on n'a vu d'eau en cet endroit. Comme témoin, le roc manœuvré si facilement par le berger résiste maintenant aux huit hommes qui essaient vainement de le déplacer. Gaspard qui les regarde prend soudain conscience de la force qui lui a été communiquée par le Ciel. La crainte s'empare de lui et revoyant l'image du mystérieux visiteur, il s'écrie : « *C'est saint Joseph qui était là, c'est bien lui qui m'en a donné le pouvoir.* » Son émotion se communique à toute la foule, il se jette à genoux, tous en font de même et ils rendent grâce du miracle à l'Époux de la Vierge Marie.

Puis, les guérisons obtenues par l'application de l'eau miraculeuse attirent les foules sur le Bessillon. Le culte de saint Joseph, inexistant jusqu'alors dans la contrée, prend un essor extraordinaire, se répand très vite au-delà de la Provence.

Avec les dons que les pèlerins déposent près de la source, ou remettent aux habitants de Cotignac, les « consuls » de la commune décident,



Statue de saint Joseph du Bessillon (Cotignac)

avec l'approbation de l'évêque de Fréjus, de construire une chapelle au-dessus de la source en l'honneur de saint Joseph.

Tous ces faits ne tardent pas à être connus jusqu'à Paris, où le nom de Cotignac reste très parlant depuis le temps du vœu de Louis XIII. C'est alors qu'intervient le geste pieux de Louis XIV pour saint Joseph. Resté probablement frappé par la mystérieuse coïncidence entre son entrée en France,

venant d'Espagne, avec celle qu'il allait épouser le surlendemain, et l'apparition de saint Joseph à Cotignac, le roi, qui devait déjà à Notre Dame de Grâces son existence même, ne pouvait qu'accéder à la sollicitation conjointe de sa mère et de son épouse de décréter que désormais la fête de saint Joseph serait chômée dans le royaume. Puis le 19 mars 1661, le roi consacra la France à saint Joseph, comme son père l'avait consacrée à Marie, 23 ans plus tôt.

Horaires et renseignements pratiques

9h00 : se présenter au Sanctuaire Notre-Dame de Grâces à Cotignac (pour permettre le **stationnement** des cars et des voitures). Puis suivre la signalisation pour se rendre au lieu de la Messe (en plein air).

Les pèlerins arrivant en car sont déposés au Sanctuaire par leur chauffeur. Plus tard (à une heure qui lui sera fixée), celui-ci ira garer son véhicule en contrebas du monastère Saint-Joseph (lieu d'arrivée du pèlerinage l'après-midi).

10h00 : Messe pontificale célébrée par Son Excellence Monseigneur Bernard FELLAY.

Après la Messe : repas tiré du sac.

Vers 14h00 : départ des pèlerins, en chapitres, pour le monastère Saint-Joseph, érigé sur le lieu de l'Apparition (distance : 4,5 kms, durée de la marche : 1h15 environ, terrain passablement accidenté, non praticable en poussettes et sans possibilité d'être véhiculé). Des navettes conduiront au monastère Saint-Joseph ceux qui ne pourraient pas marcher.

Vers 15h15 : arrivée au monastère Saint-Joseph des premiers pèlerins. Actes de dévotion personnelle suivant un circuit à respecter et un **silence**

relatif (car le monastère est habité par des moniales bénédictines).

Vers 16h30 (en contrebas du monastère): consécration de la France à saint Joseph (renouvellement de la consécration faite par Louis XIV).

17h30 : clôture du pèlerinage.

A la fin du pèlerinage :

- Les pèlerins retrouveront leur car au parking du monastère Saint-Joseph.
- Ou bien ils pourront récupérer leur voiture laissée au Sanctuaire Notre-Dame de Grâces en empruntant à pied un sentier de retour plus court (3,5 kms).
- Ou, enfin, les conducteurs **seuls** seront reconduits par navettes à leur véhicule laissé au Sanctuaire Notre-Dame de Grâces et ils reviendront ensuite par le même circuit récupérer leurs passagers au monastère.
- Attention : un service d'ordre est prévu car la dernière partie de la route menant au monastère Saint-Joseph est étroite et ne permet par le croisement d'un car et d'une voiture.

Neuvaine paroissiale en l'honneur de saint Joseph du 10 au 18 mars pour la construction de la future chapelle des Carmes (cf. image jointe)

II/. Pèlerinage de Pentecôte 2013 - 18-20 mai : « Allez à Joseph ! » :

Pour la Pentecôte 2013, nous serons guidés par l'époux de la mère de Dieu. C'est en effet saint Joseph qui nous conduira de Chartres à Paris, comme il a conduit la Vierge Marie de Nazareth à Bethléem avant Noël, comme il a conduit la sainte famille vers l'Egypte pour échapper à la persécution du roi Hérode. Sa vie modeste et cachée contient des richesses inexplorées. N'attendons pas la Pentecôte pour la découvrir. Le dossier spirituel vient d'être publié. Il décrit d'abord les vertus de saint Joseph, puis son rôle de chef de la sainte famille. A ce titre, il est le modèle des pères de famille et de tous ceux qui sont investis d'une autorité. Enfin, le dossier développe la mission de protecteur de l'Eglise confiée à saint Joseph.

Aujourd'hui, plus que jamais, dans la crise terrible que nous traversons, son intercession est nécessaire.

Nous menons tous une vie très active. Nous sommes souvent débordés, au point de croire que nous ne sommes pas appelés à une vie intérieure profonde. C'est alors que saint Joseph est un modèle indispensable. Il nous donne l'exemple d'une vie à la fois active et contemplative. Tout en exerçant son métier de charpentier, comme l'explique le Père Garrigou-Lagrange, il a su pratiquer à un degré éminent les vertus théologiques et l'union à Dieu.

La foi vive de saint Joseph fut à certains jours douloureuse à cause de son obscurité, obscurité dans laquelle il pressentait quelque chose de trop grand pour lui : en particulier lorsqu'il ignorait encore le secret de la conception virginale, que l'humilité de Marie tenait caché. La parole de Dieu transmise par l'ange fit la lumière, en annonçant la naissance miraculeuse du Sauveur. Joseph aurait pu hésiter à croire une chose si extraordinaire ; il y

croit fermement dans la simplicité de son cœur, et cette grâce insigne, loin de l'enorgueillir, le confirme pour toujours dans l'humilité. Pourquoi, se dit-il, à moi Joseph, plutôt qu'à tout autre homme, le Très-Haut a-t-il donné ce trésor infini à garder ? Il voit avec évidence qu'il n'a certes pas pu mériter un pareil don. Il comprend toute la gratuité de la prédilection divine à son égard, c'est le bon plaisir souverainement libre, qui est à lui-même sa raison ; en même temps s'éclairent les prophéties, et la foi du charpentier grandit dans des proportions prodigieuses.

Pourtant l'obscurité ne tarde pas à reparaître, Joseph doit cheminer à travers les rayons et les ombres. Il était déjà pauvre avant d'être l'objet des prédilections divines, avant d'avoir reçu le secret de Dieu ; il devient plus pauvre encore lorsque Jésus vient au monde. Il n'y a point de place pour le Sauveur dans la dernière des auberges de Bethléem, il faut se retirer dans une étable. Dans la délicatesse de son cœur, Joseph dut souffrir de n'avoir rien à donner à Marie et à son fils. Lorsque Jésus vient dans une âme, disent les saints, il y entre avec sa croix, il la détache de tout pour l'unir à lui. Joseph et Marie le comprirent dès le premier jour, et la prophétie du vieillard Siméon vint confirmer leur sentiment.

Déjà la persécution commence. Hérode cherche à faire mourir le Messie. Le chef de la sainte Famille, averti par un ange, est contraint de fuir en Égypte avec Marie et l'enfant Jésus. Pauvre artisan, sans autre ressource que son travail, il part pour ce pays lointain, où nul ne le connaît ; il part, fort de sa foi en la parole de Dieu transmise par l'ange. C'est là sa mission : il doit cacher Notre Seigneur, le soustraire aux persécuteurs, et il ne reviendra à Nazareth que lorsque le danger aura disparu. Joseph est le ministre et le protecteur de la vie cachée de Jésus, comme les apôtres sont les ministres de sa vie publique.

En cette vie cachée, au milieu même des épreuves, la nuit obscure de la foi s'éclaire à la lumière toujours plus radieuse et plus douce, qui vient de la sainte âme du Verbe fait chair. De retour à Nazareth, pendant les années qu'y vécut la sainte Famille, le recueillement et le silence ont régné dans la petite maison du charpentier, véritable sanctuaire, plus sacré que le saint des saints du temple de Jérusalem. C'était un silence plein de douceur, la contemplation toute aimante du mystère infini de Dieu venu parmi nous et encore ignoré de tous. De temps en temps quelques paroles traduisaient l'état profond des âmes ; mais dans cette atmosphère d'innocence et d'amour les âmes étaient transparentes l'une à l'autre et se comprenaient d'un regard sans avoir besoin de paroles.

Après la contemplation de la bienheureuse Vierge, y en eut-il ici-bas de plus simple et de plus aimante que celle de l'humble charpentier, lorsqu'il regardait Jésus ? Par grâce il avait reçu pour lui les sentiments du père protecteur le plus dévoué et le plus délicat, et il était aimé par Jésus, enfant et adolescent, avec une tendresse, une reconnaissance et une force qui ne se peuvent trouver que dans le

cœur même de Dieu. Un regard de Joseph sur Jésus rappelait à l'humble artisan le mystère de Bethléem, l'exil d'Égypte, le grand mystère du salut du monde. Comme dans le prophète Joseph de l'Ancien Testament, Joseph vendu par ses frères et figure du Christ, c'était la plus haute contemplation dans les formes les plus simples, la contemplation divine, toute pénétrée du pur amour de charité. Il portait en son cœur le secret le plus grand, celui de l'Incarnation rédemptrice ; l'heure n'était pas encore venue de le révéler. Les Juifs n'auraient pas compris, n'y auraient pas cru ; beaucoup d'entre eux attendaient un Messie temporel couvert de gloire, et non un Messie pauvre et souffrant pour nous. La présence de Joseph voilait ce mystère : on appelait Jésus le fils du charpentier. Le pauvre artisan avait dans sa maison le Verbe de Dieu fait chair, il possédait le Désiré des nations, annoncé par les prophètes, et il n'en disait mot. Il était témoin de ce mystère, et il le goûtait en secret en se taisant.

Cette contemplation très aimante était très douce pour Joseph, mais elle lui demandait aussi la plus grande abnégation, abnégation qui allait jusqu'au plus douloureux sacrifice, lorsqu'il se rappelait ces paroles de Siméon : « *Cet enfant sera un signe en butte à la contradiction* », et celles dites à Marie : « *et vous un glaive vous transpercera la poitrine* ». L'acceptation du mystère de la Rédemption par la souffrance apparaissait à Joseph comme la consommation douloureuse du mystère de l'Incarnation, et il avait besoin de toute la générosité de son amour pour offrir à Dieu, en sacrifice suprême, l'enfant Jésus et sa sainte Mère, qu'il aimait incomparablement plus que sa propre vie. Il n'a pas offert le sacrifice eucharistique, mais il a souvent offert l'enfant Jésus à son Père pour nous. Ne voyant que la volonté de Dieu, saint Joseph reçoit d'elle, avec la même simplicité, et les joies les plus profondes et les épreuves les plus cruelles.

A peine pouvons-nous soupçonner ce que furent en l'âme de Joseph les progrès admirables de la foi, de la contemplation et de l'amour. Autant l'humble charpentier a eu une vie cachée sur la terre, autant il est glorifié dans le ciel. Celui à qui le Verbe de Dieu a obéi ici-bas conserve au ciel sur le cœur sacré de Jésus une puissance d'intercession incomparable. Comme il veillait sur la maison de Nazareth, il veille aujourd'hui sur les foyers chrétiens, sur les communautés religieuses, sur les vierges consacrées à Dieu, il est leur guide, dit sainte Thérèse, dans les voies de l'oraison ; il est aussi, comme le disent les litanies, la consolation des malheureux, l'espoir des malades, le soutien des mourants, la terreur des démons, le Protecteur de la sainte Église, grande famille de Notre Seigneur. Demandons-lui de nous faire connaître le prix de la vie cachée, la splendeur des mystères du Christ, et l'infinie bonté de Dieu, telle qu'il l'a vue lui-même dans l'Incarnation rédemptrice. Et pour mieux nous pénétrer de ses exemples, dès à présent, lisons et méditons le dossier spirituel. C'est le meilleur moyen de préparer notre âme au pèlerinage de Pentecôte 2013.

Abbé Bernard de Lacoste,
Directeur des Pèlerinages de Tradition

Pentecôte 2013 – inscription et parrainage

« Allez à Joseph » cette année ! Il nous donne « une leçon de sanctification dans la vie la plus humble, la plus ordinaire, la plus banale. Que de chrétiens et de chrétiennes se plaignent d'avoir une existence monotone, sans stimulant ; ils en prennent prétexte pour s'encroûter, s'endormir, pire encore, faire diversion par les péchés de toutes sortes. Saint-Joseph ne demande qu'à les éclairer, ces chrétiens, ces chrétiennes, qui sont tentés de se laisser aller, de se laisser retomber. Saint-Joseph ne demande qu'à leur enseigner le secret de la prière » (Père Calmel, o.p.). Nous marcherons avec lui pour le lui demander, entre Notre-Dame de Char-

tres et le Sacré-Cœur de Jésus. La nuit même pourra porter conseil, puisque saint Joseph a bien reçu tous les messages divins la nuit, dans son sommeil...

Sous la direction de notre nouveau chef de région, Simon PICOT, deux cars emmèneront les pèlerins à partir de l'école Saint-Joseph-des-Carmes le vendredi 17 mai 2013 à 18h00 et les ramèneront le mardi 21 mai à 8h00. Renseignements au 04.68.24.79.34. Ceux qui ne peuvent pas marcher pourront, comme les autres années, aider les pèlerins nécessiteux en remplissant un bulletin de parrainage (bientôt sur la table de presse des Carmes).

Benoît XVI renoncera à sa charge du Souverain Pontificat le 28 février 2013 à 20h00

La Fraternité Saint-Pie X a appris l'annonce soudaine de la démission du pape Benoît XVI, qui sera effective au soir du 28 février 2013. Malgré les divergences doctrinales manifestées encore à l'occasion des entretiens théologiques tenus entre 2009 et 2011, la Fraternité Saint-Pie X n'oublie pas que le Saint Père a eu le courage de rappeler que la Messe traditionnelle n'avait jamais été abrogée, et de supprimer les effets des sanctions canoniques portées contre ses évêques, à la suite des sacres de 1988. Elle n'ignore pas l'opposition que ces décisions ont suscitée, obligeant le pape à se justifier devant les évêques du monde entier. Elle lui exprime sa gratitude pour la force et la constance dont il a fait preuve à son égard en des circonstances aussi difficiles, et l'assure de ses prières pour le temps qu'il souhaite désormais consacrer au recueillement.

A la suite de son fondateur, Mgr Marcel Lefebvre, la Fraternité Saint-Pie X réaffirme son attachement à la Rome éternelle, Mère et Maitresse de Vérité, et au Siège de Pierre. Elle redit son désir d'apporter sa contribution pour résoudre, selon ses moyens, la grave crise qui secoue l'Eglise. Elle prie pour que, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les cardinaux du prochain conclave élisent le pape qui, selon la volonté de Dieu, œuvrera à la restauration de toutes choses dans le Christ (Eph. I, 10).

Menzingen, le 11 février 2013, en la fête de Notre-Dame de Lourdes

L'école Saint-Joseph-des-Carmes recherche *d'urgence* des bonnes volontés qui pourraient donner une partie de leur temps au ménage des dortoirs ou sanitaires ; de préférence le matin. S'adresser au secrétariat ou au frère Jean-Baptiste. Un grand merci d'avance.

Retraite de Saint Ignace pour dames et messieurs

prêchée aux Carmes par M. l'abbé Marcille
du 05 août (14h) au 10 août (11h30)

- aucun frais de retraite ; aucune logistique assurée
- Repas tiré du sac le midi ; retour chez soi le soir
- Horaires quotidiens : 8h — 20h

Prochaines activités — dates à retenir

- **Mardi 26 février 2013 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser**
- **Judi 28 février 2013 — de 16h00 à minuit aux Carmes : adoration perpétuelle de la FSSPX (intentions en p. 2)**
- **Vendredi 01 mars 2013 — 18h30 aux Carmes : Heure Sainte pour le premier vendredi du mois**
- **Samedi 02 mars 2013 — récollection de doyenné => pas de conférence spirituelle à 10h30 pour le 1er samedi du mois**
 - 11h00 aux Carmes : messe solennelle
 - 14h30 aux Carmes : conférence par M. l'abbé Boivin pour les membres du Tiers-Ordre de la FSSPX
- **Judi 07 mars 2013 — 14h00 précises : cercle d'éducation chez M. et Mme Renardet à la Sarrazy ; étude du livre *La famille catholique* de M. l'abbé Troadec.**
- **Samedi 09 mars 2013 — pèlerinage en l'honneur de saint Joseph à Cotignac (renseignements en p. 5)**
- **Dimanche 10 mars 2012 : début de la neuvaine paroissiale à Saint Joseph pour l'édification de la future chapelle des Carmes (texte sur image jointe)**
- **Judi 14 mars 2013 — 14h00 : cercle « Eve ou Marie », au réfectoire des Carmes (Mme Héquet : 09.63.62.36.04)**
- **Vendredi 15 mars 2013 — 19h00 aux Carmes : messe des messieurs**
- **Mardi 19 mars 2013 — 11h00 aux Carmes : messe chantée de la saint Joseph**
- **Samedi 23 mars 2013 : pèlerinage annuel de doyenné à ND de Marceille sur le thème de la Famille catholique (cf. tract joint)**

Ephémérides du mois de mars 2013

			Confessions	Messes
ven 1	De la Férie,		18h30 heure sainte	
		3ème classe, violet		
sam 2	De la Férie,		16h - 17h abbé Péron	11h00 messe chantée
		3ème classe, violet		
dim 3	IIIème Dimanche de Carême,			
		1ère classe, violet		
lun 4	De la Férie, Mém. de Saint Casimir, Confesseur			
		3ème classe, violet		
mar 5	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
mer 6	De la Férie, Mém. de Saintes Perpétue et Félicité, Martyres			
		3ème classe, violet		
jeu 7	De la Férie, Mém. de Saint Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur			
		3ème classe, violet		
ven 8	De la Férie, Mém. de Saint Jean de Dieu, Confesseur			11h40 messe basse
		3ème classe, violet		
sam 9	De la Férie, Mém. de Sainte Françoise Romaine, Veuve		16h - 17h abbé Marcille	Pèlerinage à Cotignac
		3ème classe, violet		
dim 10	IVème Dimanche de Carême,			
		1ère classe, rose		
lun 11	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
mar 12	De la Férie, Mém. de Saint Grégoire le Grand, Pape, Confesseur et Docteur			
		3ème classe, violet		
mer 13	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
jeu 14	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
ven 15	De la Férie,			19h00 messe des messieurs
		3ème classe, violet		
sam 16	De la Férie,		16h - 17h abbé Le Noac'h	
		3ème classe, violet		
dim 17	Ier Dimanche de la Passion,			
		1ère classe, violet		
lun 18	De la Férie, Mém. de Saint Cyrille de Jérusalem, Evêque, Confesseur et Docteur			
		3ème classe, violet		
mar 19	Saint Joseph Epoux de la T.S.V., Confesseur Mém. de De la Férie,			11h00 messe chantée
		1ère classe, blanc		
mer 20	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
jeu 21	De la Férie, Mém. de Saint Benoît, Abbé			
		3ème classe, violet		
ven 22	De la Férie, Mém. de Notre-Dame des Sept douleurs,			11h40 messe basse
		3ème classe, violet		
sam 23	De la Férie,		16h - 17h Pas de confessions	Pèlerinage à ND de Marceille
		3ème classe, violet		
dim 24	Dimanche des Rameaux,			
		1ère classe, violet		
lun 25	Lundi-saint,			
		1ère classe, violet		
mar 26	Mardi-saint,			
		1ère classe, violet		
mer 27	Mercredi-saint,			
		1ère classe, violet		
jeu 28	Jeudi-saint,			
		1ère classe, blanc		
ven 29	Vendredi-saint,			
		1ère classe, noir		
sam 30	Samedi-saint,			
		1ère classe, violet		
dim 31	Résurrection de Notre-Seigneur,			
		1ère classe, blanc		

Cf. tract joint